

Salon des Seniors 2013 : Seniors en Vacances à l'honneur

Le programme phare de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) continue de se développer et de permettre à plus de seniors de partir en vacances (+ 31% par rapport à 2011). Pour la sixième année consécutive, l'ANCV est présente au Salon des Seniors, du 11 au 13 avril 2013, Porte de Versailles à Paris (Hall 2/2, stand B 61). L'occasion de présenter ce programme et d'animer une conférence sur les séjours de vacances pour les aidants familiaux.

Un programme en plein essor

Ce programme, unique en France, a permis depuis 2007, à plus de **120 000** personnes âgées de profiter d'un séjour, dont **45 000** en 2012. Ces chiffres montrent combien les seniors sont réceptifs à l'offre de séjour de l'ANCV qui, accompagnée d'une aide financière pour les non-imposables, répond à l'enjeu sociétal du bien-vieillir.

Un programme au cœur de la problématique du bien-vieillir

Les vacances sont un moyen de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées grâce à la dynamique collective autour du séjour (préparation au départ, vie pendant le séjour, souvenirs procurés). Elles participent aussi à la prévention des effets de l'avancée en âge : créer des liens sociaux entre seniors, favoriser les rencontres, agir sur leur état de santé et leur moral. Le programme est également engagé sur la problématique des aidants : en 2012, **1 500** aidants familiaux et professionnels sont partis dans le cadre de ce dispositif.

CONFERENCE
11 avril 2013 de 15h20 à 16h05
salle Martin Luther King
« Seniors en Vacances, une réponse au répit des aidants familiaux ».

Les débats seront animés par Dominique Ktorza, directrice des politiques sociales de l'ANCV, avec les interventions de Alexandra Grezanle, chargée de mission à l'association Vacances Ouvertes et Jacques Cécillon, directeur du projet « Vacances Répit Familles » initié par le groupe Pro BTP.

Seniors en Vacances, mode d'emploi

Ce programme propose des séjours « tout compris », sélectionnés par l'ANCV, incluant l'hébergement en pension complète, des activités quotidiennes, des animations tous les soirs et au moins une journée d'excursion. Les séjours se déroulent en groupe toute l'année, hors juillet et août. Les personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, résidentes en France et les personnes en situation de handicap dès 55 ans peuvent en bénéficier. Le coût du séjour est de **378 €/personne pour 8 jours/7 nuits et de 314 €/personne pour 5 jours/4 nuits**, hors frais de transport, quelle que soit la destination. L'ANCV prend en charge 50% du coût du séjour pour les personnes dont « l'impôt sur le revenu net avant corrections » est inférieur ou égal à 61 euros. Les aidants familiaux et professionnels sont également éligibles à l'aide financière de l'ANCV, sans condition de ressources afin d'encourager le départ et d'offrir des temps de répit au malade et à son aidant.

<http://seniorsenvacances.ancv.com/>

Un programme au taux de satisfaction record !

98 % des seniors partis sont satisfaits de leur séjour

96 % d'entre eux recommandent le programme Seniors en Vacances

89 % ont noué des contacts durant le séjour et 80 % d'entre eux les ont gardés après

66 % se sentent en meilleure forme physique

* Source : Enquête menée par voie postale auprès de 1998 seniors partis en 2011

avec le programme Seniors en Vacances

Pour en savoir plus :



L'ANCV au service des vacances pour tous

Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public original, sous la tutelle des ministères en charge de l'Economie, des Finances et du Tourisme. Sa mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Engagée dans un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat pour les quatre prochaines années (2013-2016), l'Agence s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,8 millions de bénéficiaires) et des actions de solidarité. L'Agence attribue des aides à la personne à plus de 200 000 bénéficiaires en situation de fragilité avec l'appui de ses 3 500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). L'Agence aura soutenu plus d'1 million de journées vacances en 2012. L'Agence soutient également les équipements touristiques à vocation sociale et renforce son action pour diffuser le Chèque-Vacances auprès des salariés des petites entreprises. <http://www.ancv.com>

Contacts presse :

Joëlle Muzeau (ANCV) – Tél.: 01 34 29 51 00 – jmuzeau@ancv.fr

Marine Magder (Meanings) - Tél.: 01 45 49 29 79 - marine.magder@meanings.fr